Culture Action Europe réagit à la proposition de Monsieur Juncker pour une nouvelle Commission européenne

Bruxelles, 24 septembre 2014

Le 1O septembre dernier, Jean-Claude Juncker, Président élu de la Commission européenne, a annoncé la composition de son nouveau collège de Commissaires. Le président élu a également proposé de nouvelles méthodes de travail en réponse à la division des portefeuilles générée par l'obligation de composer un collège de représentants issus de chaque Etat membre.

Culture Action Europe reconnaît la tentative d'atténuer l'impact de cette fragmentation sur le travail de la Commission européenne, grâce à deux mesures : d'une part la création des postes de vice-présidents, d'autre part l'introduction du principe « d'une équipe par projet » destinée à faciliter la coordination des politiques.

Cependant, il nous semble que l'Europe a besoin d'une vraie gouvernance européenne.

La nomination des Commissaires doit être déterminée par le mérite et la compétence au regard du projet européen plutôt que par un gouvernement qui, à un moment donné, aurait plus de poids pour appuyer tel ou tel représentant sur un portefeuille qu'il jugerait important. Il n'est pas concevable que la Commission européenne représente la somme des nominations gouvernementales des Etats membres.

Dans ce sens, plusieurs nominations interrogent la légitimité de la Commission : ainsi celle de Lord Hill, Commissaire désigné à la stabilité financière, et celle de M. Arais Cañete, Commissaire désigné à l'action sur le climat et l'énergie. En effet, la désignation des Commissaires ne doit pas laisser planer de doute sur un éventuel conflit d'intérêt, or il semblerait que ce soit le cas dans ces deux nominations. Le Parlement européen serait avisé de rejeter toute nomination qui pourrait révéler un conflit d'intérêt.

Le 1er octobre prochain, le Parlement européen devra auditionner M. Tibor Navarcics, Commissaire désigné pour la Culture, l'Education, la Jeunesse et la Citoyenneté, précédemment ministre du gouvernement hongrois actuel. Malgré le profil personnel du candidat, il est important de rappeler que le gouvernement de M. Victor Orban a pris et continue à prendre des mesures inacceptables et sans précédent qui enfreignent les droits humains, y compris le droit à la liberté d'expression. Ce gouvernement a également approuvé des politiques qui nuisent au développement du secteur culturel dans son ensemble. Ceci a été largement et clairement récusé par la société civile hongroise et ne doit pas être passé sous silence.

Nous appelons donc le Parlement européen à examiner attentivement les opinions du candidat et son indépendance vis-à-vis du gouvernement hongrois actuel, comme son allégeance aux valeurs fondamentales de l'Europe. Si cet examen apporte suffisamment de garanties, la nomination de M. Tibor Navarcics pourrait ainsi permettre de renforcer l'impact des positions et de la règlementation européenne relatives aux droits, à la culture et à l'éducation auprès du gouvernement et de la société hongroise, trop limité jusqu'à présent. A contrario, si cette audition n'apporte pas les garanties nécessaires, nous demandons une rotation des portefeuilles entre Etats membres.

La proposition de réorganisation de la Commission comporte plusieurs modifications de portefeuilles ou directions. Certaines sont le reflet d'une vision politique qui persiste à croire que, malgré de multiples sources d'informations prouvant le contraire[1], les progrès de la société découlent automatiquement de la croissance économique.

Au regard des champs d'activités et des préoccupations de Culture Action Europe, le transfert du sous-programme Media - jusque là inclus dans le programme Europe Créative - vers la DG Connect, contredit la nécessaire augmentation des synergies entre l'audiovisuel et la culture, qui était à la base de la conception même du programme Europe Créative et de son approbation par le Parlement européen et le Conseil. Cette séparation freine la politique audiovisuelle, la

---

[1] *Ex. Durant les trois dernières décennies le PIB et l'inégalité ont augmenté en parallèle dans les économies les plus avancées.*

réduisant à sa dimension numérique dans une économie de marché, et continue à négliger la possibilité d'explorer le potentiel d'une politique intégrée de la technologie, de l'industrie et des processus créatifs.[2] De ce fait, la culture, l'éducation, la jeunesse et la citoyenneté sont de nouveau placées loin des grandes préoccupations de l'agenda de la nouvelle Commission européenne.

L'Europe a besoin d'une vision politique où l'économie est au service du peuple et non l'inverse : les citoyens, leurs besoins et leurs espoirs ne doivent pas être au service de l'accumulation des richesses matérielles de quelques-uns. Les droits, la culture et l'éducation sont au cœur de cette vision et sont essentiels pour permettre à l'Europe de faire face à la crise économique et culturelle, crise qui ronge son essence même. La culture et le patrimoine doivent être reconnus comme des ressources stratégiques pour une Europe durable, participant à la régénération du capital social et d'un bien être partagé, respectant les droits humains pour notre génération et celles à venir. Ainsi, la place accordée à la culture dans l'agenda de la Commission doit-elle témoigner de cette importance.

Culture Action Europe défend cette vision et continuera à la défendre pour les années à venir. Nous suivrons attentivement l'audience du Commissaire désigné à l'Education, la Culture, la Jeunesse et la Citoyenneté afin d'en informer nos membres et le public ; nous réagirons à la suite qui lui sera donnée. Nous ferons connaître notre avis sur les résultats de la première année des appels à projets dans le cadre du sous-programme culture d'Europe créative et nous formulerons des recommandations pour sa mise en œuvre future.

Culture Action Europe (CAE) est la plateforme politique du secteur culturel européen. A travers nos 110 membres-réseaux européens et nationaux nous atteignons plus de 80 000 organisations culturelles à travers l'Europe, actives dans tous les domaines de la création et du patrimoine. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter par tél : +32 2 5344002 ou mèl : advocate@cultureactioneurope.org

---

[2] *Dans ce contexte, Culture Action Europe demande à la DG EAC la réintégration du sous-programme MEDIA dans le programme Europe Créative. Nous demandons de surcroît un fort lien opérationnel entre les sous-programmes MEDIA et CULTURE dans le programme Europe Créative et une seule et même unité pour les deux sous-programmes MEDIA et CULTURE du programme Europe Créative au sein de la DG EAC.*